

TCF Carte de résident en France

Pour QUI ?

Toute personne étrangère de moins de 65 ans sollicitant pour la première fois la délivrance d'une carte de résident de longue durée (valable 10 ans) ou d'une carte portant la mention « résident de longue durée – UE »

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le TCF pour la carte de résident en France a été spécifiquement conçu pour répondre aux nouvelles dispositions introduites par le ministère français de l'intérieur fixant au niveau A2 (épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites) le niveau requis en français pour les postulants à l'obtention de la carte de résident de longue durée.

QUELLES EPREUVES ?

Format du nouveau TCF carte de résident : 4 épreuves obligatoires

Epreuves	Compréhension orale (20 questions) <u>épreuve collective</u>	Compréhension écrite (20 questions) <u>épreuve collective</u>	Expression écrite (3 tâches) <u>épreuve collective</u>	Expression orale (3 tâches) <u>épreuve individuelle</u>
Durée	15 minutes	20 minutes	30 minutes	10 minutes

Plus de renseignements sur :

<http://www.ciep.fr/tcf-carte-resident-france>

Calendrier et Tarifs

Date des examens	Date limite d'inscription	Résultats	Tarifs	
14 février 2019	22 janvier 2019	4 à 5 semaines	Compréhension écrite Compréhension orale Expression écrite Expression orale	140€
4 juillet 2019	10 Juin 2019	4 à 5 semaines		



Alliance Française
Anancy